



HAL
open science

Les noms "dos" et "épaule". Signification lexicale, référence et dénomination

Thomas Bertin

► **To cite this version:**

Thomas Bertin. Les noms "dos" et "épaule". Signification lexicale, référence et dénomination. Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval (dir.). Lexique et référence [7e colloque Res per nomen, Université de Reims Champagne-Ardenne, 25-27 avril 2019], 7, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.71-90, 2020, Res per nomen, 978-2-37496-110-1. hal-03139781

HAL Id: hal-03139781

<https://hal.science/hal-03139781v1>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence



épure
LIBRAIRIE ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Document extrait de *Lexique et référence*, publié sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval dans la collection « Res per nomen » (n° 7).

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP, EA 4299) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Cuypers Library, Rijksmuseum Amsterdam © S. Palma
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-110-1

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification 4.0 international.



Les noms *dos* et *épaule*. Signification lexicale, référence et dénomination

Thomas Bertin

Université de Rouen Normandie, DyLis – EA 7474

thomas.bertin@univ-rouen.fr

Consacrée aux noms *dos* et *épaule* en français, cette étude¹ relève de la sémantique lexicale. Elle revendique une approche holiste du sens qui cherche à articuler principe de compositionnalité et principe de contextualité (Gosselin, 1996). Plus précisément, nous cherchons à cerner la « signification lexicale » en mettant au jour un pôle de stabilité sémantique (*invariant*) par-delà la variation de sens en contexte (la *polysémie*).

Dans le domaine nominal, en particulier pour des noms réputés *concrets*, une telle perspective n'est pas sans poser problème (Franckel et Lebaud, 1992 ; Kleiber, 1999). C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il est intéressant d'étudier deux noms de parties du corps humain (aussi courants que « ancrés dans la référence ») pour en proposer une analyse sémantique.

Nous donnerons d'abord quelques repères sur l'approche méthodologique adoptée. Ensuite, nous procéderons à l'analyse sémantique proprement dite. Elle visera surtout à tirer profit de la dimension contrastive de l'étude des noms *dos* et *épaule*, dont on justifiera, dans

1. Merci à nos lecteurs anonymes et à Emilia Hilgert dont les remarques ont permis d'améliorer le texte initial.

une première étape, le rapprochement. Enfin, nous reviendrons sur les questions de référence et de dénomination soulevées par les noms *dos* et *épaule* à partir de la question suivante : dans la formulation de la signification lexicale, quelle place doit-on accorder à la dénomination de référents comme les parties du corps – en l’occurrence, le dos et l’épaule de l’être humain – ou certains autres objets du monde désignés, de façon plus ou moins marginale, par *dos* et *épaule* précisément ?

Repères sur l’approche méthodologique

Dans la perspective de cerner « l’identité sémantique » des noms *dos* et *épaule*, nous recourons volontiers aux dictionnaires. Ils permettent de se faire une idée du potentiel de variation sémantique d’un mot et constituent un bon réservoir d’exemples, de collocations et de figements. Par souci d’exhaustivité, nous croisons les points de vue et utilisons les dictionnaires suivants : le *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, le *Grand Robert (GR)*, le *Lexis*, le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (DEC)* et le *Dictionnaire du français usuel (DFU)*.

Bien sûr, les dictionnaires donnent aussi des pistes pour l’analyse sémantique. Mais il est utile de prendre un peu de recul par rapport à leurs propositions. Car l’analyse passe par une observation des usages linguistiques qui conduit, certes, à caractériser des « possibles cotextuels » (co-occurrences plus ou moins fréquentes incluant collocations et figements) mais également à dégager des « contraintes distributionnelles » (ce que les dictionnaires font rarement²) qui permettent de formuler des contraintes sémantiques.

La mise au jour de ce différentiel entre possible et impossible de langue (Milner, 1989 : 51-63) est au cœur de l’interprétation sémantique. Dans le cas d’une comparaison entre deux mots (ici, les noms *dos* et *épaule*), ce différentiel nécessite d’observer ce qui « fonctionne » avec l’un et pas (ou, en tout cas, moins) avec l’autre.

Dans le cadre de cet article, pour « observer les usages linguistiques », nous avons privilégié la base de données *frWaC*³ – vaste ensemble de pages Web en français compilées en 2017 qui contient 1,3 milliards de mots – portée par la plate-forme *NoSketch Engine*

2. Nous le verrons plus loin, le *DEC* le fait ponctuellement.

3. https://www.clarin.si/noske/run.cgi/first_form?corpname=frwac;align=

(Kilgariff *et al.*, 2014). Le recours à une telle base textuelle (avec des énoncés, certes écrits, mais peu surveillés) permet d'estimer la fréquence ou la rareté des emplois.

Mais nous sommes conscient que l'utilisation d'un « corpus » ne garantit rien en soi et ne dit pas tout de la langue, loin s'en faut. Ainsi, c'est sans réticence que nous mettons en avant des énoncés construits⁴ qui viennent illustrer le propos ou étayer l'analyse.

Analyse sémantique contrastive de *dos* et *épaule*

Pourquoi comparer *dos* et *épaule* ?

En sémantique lexicale, une étude contrastive compare généralement deux mots (ou plus) considérés comme « à peu près » synonymes⁵. Or, si on peut évidemment associer *dos* et *épaule* parce qu'ils sont tous les deux des noms de parties du corps, il est peu probable qu'ils apparaissent comme réellement synonymes au commun des locuteurs.

Néanmoins, on peut rapprocher ces deux parties du corps – et, par conséquent, les deux noms qui servent à les désigner – sur la base de la fonction de « portage » qu'elles assument souvent (points de vue physiologique et anthropologique) :

(1) Léo porte un fardeau / son fils sur le dos / les épaules

Ce rapprochement est volontiers validé par les dictionnaires. Ainsi, pour *épaule*, le *GR* parle d'emplois entraînant l'idée de charge et renvoie précisément à *dos*. Corollairement, le *DFU*, qui n'a pas d'article pour *épaule*, cite ce nom à maintes reprises dans l'article consacré à *dos* avec des rapprochements du type : *les marchandises sont transportées à dos d'homme / A1 porte sur ses épaules un enfant*. Par ailleurs, certaines collocations permettent de justifier ce rapprochement :

(2) Paul courbe / ploie / plie le dos / les épaules

4. Dans ce qui suit, les énoncés construits sont en romain et les énoncés issus de *frWaC* en italique. Pour ces derniers, les éventuelles « erreurs d'orthographe » n'ont pas été corrigées.

5. La contribution de Zhurauliova sur *pente* et *côte* dans cet ouvrage en est un bon exemple.

On peut en outre ajouter que les dictionnaires associent ces expressions aux idées de *soumission* et de poids *subi* : on retrouve l'idée de fardeau mais dans une dimension moins concrète. Ainsi, pour le *Lexis*, *courber/ployer le dos*, c'est « se soumettre humblement » et, *porter quelqu'un sur les épaules*, c'est « subir sa présence comme une gêne ». Corollairement, pour le nom *dos*, le *DEC* parle de la connotation « port d'un fardeau ». En fait, si on en croit les descriptions lexicographiques, l'idée de se soumettre ou de subir relève autant du nom *dos* que du nom *épaule* :

(3) Devant le patron, Paul courbe / ploie / plie le dos / les épaules

On voit ici le rapport avec les éléments dégagés précédemment. Pourtant, l'observation de l'usage sur *frWaC* permet de relativiser ce rapprochement. En effet, si on trouve 57 occurrences de *courber / ployer / plier le dos*, les mêmes expressions avec *épaules* sont beaucoup plus rares (3 occurrences). C'est à partir de ces premières observations que nous tentons, dans les sections suivantes, de dégager les spécificités sémantiques respectives de *dos* et *épaule*.

Complémentation verbale

Tournons-nous vers les constructions *avoir/mettre + SN + sur le dos / les épaules*. Comme on va le voir, *dos* et *épaule* sont compatibles avec elles, mais les deux noms imposent des contextes sensiblement différents. Avec *avoir*, on peut opposer :

- (4a) *J'avais une plainte sur le dos et j'étais sur le fichier des personnes recherchées.*
 (4b) *Quelque peu stressée par son statut de deuxième marcheuse française de sa catégorie, la Stadiste avait la pression sur les épaules avant son 5000 m.*

Avec *épaules*, *frWaC* donne en fait essentiellement le nom *pression* (cf. l'énoncé 4b). Or, si cette pression doit effectivement être supportée, il faut surtout l'assumer afin de se dépasser. Pour *dos*, *frWaC* nous donne, outre *plainte*, les noms *meurtre*, *fatwa* et surtout *crédit*. Ces termes, intrinsèquement détritimaux, renvoient à du *non souhaité* et, de nouveau, à du *subi*. Cette tendance est confirmée par des emplois plus ou moins figés :

(5a) Paul a son patron sur le dos⁶

(5b) Paul en a plein le dos

En (5a) et (5b), l'emploi de *dos* fait de cette partie du corps, évoquée de façon « imagée », une zone de *souffrance*. Cette idée est totalement absente d'un énoncé comme *Paul a la tête sur les épaules*⁷ où *épaules* renvoie à une partie du corps qui soutient de façon résolument *positive*.

Avec *mettre*, on retrouve ce différentiel de connotation. Par exemple, on a :

(6a) *Quelle que soit la hiérarchie, je l'ai dit plus haut, le jeu consiste en général à se faire attribuer les réussites et à mettre les échecs sur le dos d'autres*

(6b) *Énorme Coup de Chapeau à MacDaniels pour son coaching également. Il a compris tout de suite que Brady n'était pas dans son assiette [...], mais il n'a surtout pas hésité une seconde à mettre le match sur les épaules de Maroney, qui a prouvé sur ce match que les Pats ont bel et bien un running game...*

Dans ce dernier énoncé (6b), on observe que le SN *le match* renvoie à une responsabilité qu'on confie au joueur : il y a certes un obstacle à surmonter, mais il est présenté comme un défi *stimulant*. C'est tout le contraire avec *dos*. En effet, en (6a), c'est le SN *les échecs* qui est utilisé dans la construction : on retrouve quelque chose de pénible et de *subi* tout à la fois.

Le relevé des SN dans *frWaC* confirme ce contraste. Pour *mettre SN sur les épaules*, on a *maximum*, *pression* et *match* alors que, pour *mettre SN sur le dos*, on trouve *échecs*, *poids*, *rupture*, *faute*, *absentéisme*, *dérapage*, *difficulté* et *crédit*. À l'évidence, les premiers ne portent pas la même valeur *détrimentale* que les seconds.

6. À distinguer de *Paul a son (?)patron/fils sur les épaules* qui impose un sens corporel (« concret »).

7. Notons que, dans *frWaC*, le SN *la tête* est, de loin, le plus fréquent pour cette construction.

Notons qu'on pourrait tout à fait imaginer un énoncé acceptable avec *dos* et *match* :

(7) Le coach m'a mis le match sur le dos [reprise de 6b modifié]

On voit bien que, dans ce cas, il s'agit d'évoquer la responsabilité d'un échec (*le coach m'a mis la défaite/*victoire sur le dos*). Corollairement, l'opposition sémantique suivante est également révélatrice :

(8a) *Selon de nombreux témoins, les gens n'hésitent pas à commettre des délits pour ensuite en mettre la responsabilité sur le dos des Gitans qui sont, pour un mois, en pèlerinage à Banneux*

(8b) *Je quittai la chambre le cœur allégé, heureuse de m'être déchargée de ma responsabilité sur les épaules d'une personne plus compétente que moi*

En (8a), avec *dos*, la responsabilité prend valeur de faute (les gens sont responsables d'un délit) alors que, en (8b), avec *épaule*, la responsabilité renvoie à une mission ou un devoir à assumer. L'emploi figé suivant confirme la valeur détrimentale que fait émerger l'emploi de *dos* :

(9) Paul s'est mis Marie à dos/*épaule⁸.

Cette différence nous paraît également bien illustrée par la comparaison d'autres emplois :

(10a) *Depuis que la Commission européenne a décidé de mettre fin à la jachère pour répondre à l'épuisement des stocks de céréales sur le marché mondial, la biodiversité des plaines tend le dos.*

(10b) *Cette voie passe aussi par le toucher : savoir prendre un bras, une main, offrir une épaule seront peut-être les seules réponses à donner, celles qui seront les plus propices à l'apaisement.*

En (10a), l'expression *tendre le dos* (vs **les épaules*) renvoie bien à une difficulté éprouvée *subie* par le sujet alors que, en (10b), *offrir une épaule* (vs **le dos*) évoque plutôt le principe d'un soutien volontaire et *positif*. C'est ce que suggère encore :

8. Avec le verbe *faire*, on aurait également *Paul fait ça sur le dos / *les épaules de Marie*.

(11) Paul pleure sur l'épaule / *le dos de Marie.

Ce dernier énoncé témoigne du fait que, contrairement à *dos*, le nom *épaule* est susceptible de renvoyer à un support accueillant qui offre un soutien. D'ailleurs, l'emploi de ce dernier qualificatif (*accueillant*) nous engage à examiner la combinaison avec les adjectifs.

Combinaison avec un adjectif

Partons des exemples suivants :

(12a) *Mais bien sûr, il faut trouver la force de se secouer et puis aussi trouver la (ou les) épaule(s) compatissante(s) pouvant nous redonner du tonus.*

(12b) *Comme si les gens avaient juste besoin d'une oreille attentive et d'une épaule réconfortante...*

Dans *frWaC*, combinés avec *épaule(s)*, nous avons aussi repéré *confortable*, *bienveillante*, *amicale*, *rassurante*, *protectrice* et même *amie*. Aucun de ces adjectifs ne vient jamais qualifier le nom *dos*. Si on trouve de nombreuses occurrences de *dos sensible*, ce n'est nullement pour manifester une qualité d'accueil ou d'écoute, mais bien pour évoquer une sensibilité physiologique (fragilité). Cette différence dans les co-occurrences témoigne du fait que *épaule* renvoie à une entité qui *soutient* plus qu'elle ne *subit*. Significativement, quand *dos* est combiné avec *bon*, c'est un emploi du type :

(13) *Elle a bon dos, l'avalanche, les autres années, c'était le manque de neige qui servait d'excuse.*

Pour avoir *bon dos*, le *PR* glose « supporter injustement la responsabilité d'une faute, servir de prétexte ». On retrouve le principe de quelque chose de *subi*, la modalité axiologique positive inhérente à *bon* devenant caduque.

Intéressons-nous désormais à des adjectifs qui évoquent l'aspect du dos ou des épaules dans des emplois plus ou moins imagés. On a notamment les adjectifs *rond* et *carré* qui évoquent la morphologie. Typiquement, on peut opposer :

(14a) Paul fait le dos rond (*vs ?Paul fait/a les épaules rondes*)

(14b) Paul a le *dos carré / les épaules carrées

Dans l'énoncé en (14a), l'expression renvoie de nouveau à une logique de *soumission* ou, au moins, à une attitude de *passivité*. La combinaison *épaules carrées* évoque certes plus directement l'aspect physique, mais elle vient également évoquer une forme de *solidité* et de *force*.

On trouve également une collocation attestée aussi bien avec *dos* qu'avec *épaule*, c'est celle avec l'adjectif *large*. Elle est intéressante car elle met bien en évidence la manière dont, selon le principe de contextualité, la combinaison avec l'un ou l'autre des deux noms exploite différemment la signification lexicale de l'adjectif pour modifier le sens de la séquence :

(15a) Paul a le dos large [PR : « supporter patiemment les reproches / les moqueries »]

(15b) Paul a les épaules larges / Paul est large d'épaules.

Le sens qui s'actualise dans l'expression *avoir le dos large* (et qui renvoie de nouveau à un événement *subi*) n'est pas présent avec *épaule* avec lequel on reste dans une logique plutôt physiologique qui évoque la *force*. D'ailleurs, une telle collocation donne lieu à un autre type de construction bien illustrée par :

(16) *Steve Mandanda a prouvé qu'il avait les épaules assez larges pour garder les buts phocéens.*

On pourrait gloser l'expression par *il était assez fort pour garder les buts phocéens*. Ce dernier emploi est proche d'une construction à laquelle nous consacrons nos dernières observations.

Une construction singulière

Pour terminer, une construction un peu spécifique. En écho à *Luc a l'audace de mentir à Marie*, Meunier (1984 : 278) cite :

(17) Pierre n'a pas eu les épaules de supporter cette épreuve [entendu par l'auteure]

On retrouve cette construction avec plusieurs noms de parties du corps humain⁹ :

(18a) Paul n'a pas le cœur de venir à cette soirée

(18b) Paul a eu le nez de participer à ce projet

Dans Bertin (2018 : 174), en référence à la notion d'*habitus* chez Aristote, nous parlons d'emplois QUALITÉ pour étiqueter un tel effet de sens. En effet, ces derniers nous semblent du même ordre que les suivants :

(19a) Paul a du cœur [Paul est généreux]

(19b) Paul a du nez [Paul a de l'intuition]

Or, si les expressions précédentes ne trouvent pas leurs équivalents avec *dos* et *épaule* (**Paul a du dos / des épaules*), la construction en (18) est compatible avec *épaule* (c'est ce que suggère l'énoncé 17). Ainsi, dans *frWaC*, on trouve :

(20) *l'absence de Ribéry est complètement sous-estimée par les média et Nasri risque de ne pas avoir les épaules de prendre le jeu à son compte à chaque match.*

La construction en *de* est en fait plutôt rare. En revanche, on trouve de nombreuses occurrences avec la préposition *pour* :

(21) *je ne suis pas encore convaincue que le PS ait les épaules pour contrer Sarko/lepen*

Avec le nom *dos*, de telles constructions sont impossibles (**avoir le dos de/pour*). Cette distinction dans les emplois confirme que, à la différence de *dos*, le nom *épaule* est associé à une capacité ou une attitude volontaire (QUALITÉ) résolument positive.

9. Cf. Bertin (à paraître).

Bilan

Les éléments dégagés à partir de cette étude contrastive sont sans doute insuffisants pour cerner de manière complète l'identité sémantique des deux noms étudiés. En effet, si partir de la comparaison entre *dos* et *épaule* est un bon moyen de faire émerger des différences peu visibles par ailleurs, l'analyse n'a aucune raison de se contenter de cette comparaison¹⁰. Cette limite ne doit pas nous empêcher de tirer une conclusion provisoire qui permette de mettre en évidence des éléments de stabilité :

- *dos* : le nom renvoie à une entité qui subit et qui porte *malgré* elle. De là, émergent les notions de soumission (cf. les dictionnaires) et de souffrance. Des emplois figés non cités jusqu'à présent étaient cette hypothèse : *faire froid dans le dos*, *casser du sucre sur le dos*, *être dos au mur*.
- *épaule* : le nom renvoie à une aptitude ou une volonté. Avec *épaule*, il y a la mise en œuvre d'une qualité qui relève d'une force potentielle et volontaire. Ainsi, le nom renvoie à une entité qui porte avec une intention, dans un but. De façon prototypique, on a l'expression *avoir les épaules pour + V*.

Nous insistons sur le fait que ces éléments de description – s'ils sont susceptibles de présenter un caractère prédictif dans le sens où ils peuvent anticiper l'attestabilité ou la non-attestabilité de certains emplois – se dégagent de l'observation des usages. De ce point de vue, nous sommes tout à fait en phase avec Frath (2005 : 152-153) qui affirme, d'une part, que « le sens lexical est la trace de l'usage » et, d'autre part, qu'« il ne s'agit pas de nier l'existence d'invariants, mais d'admettre qu'ils sont le produit de l'usage, et non la condition de son existence ».

Questions de référence et de dénomination

Revenons à la question de savoir à quoi réfèrent les noms *dos* et *épaule*.

En première instance, il est évident que ces deux noms *dénomment* des parties du corps. Autrement dit, ils renvoient à des *référents concrets*

10. Pour *épaule*, nous renvoyons à l'étude développée dans Bertin (2018 : 342-362).

tangibles et immédiatement accessibles à l'être humain (ou l'animal). Or, le caractère abstrait de la signification lexicale semble mal intégrer ces emplois « très référentiels » qui correspondent pourtant à ce qu'on appelle souvent le sens premier. Ainsi, dans des énoncés comme :

(22a) Paul se fait opérer du dos / de l'épaule

(22b) Au menu, du dos de cabillaud / de l'épaule d'agneau

il y a peu de chances de retrouver les éléments stables mis au jour précédemment. C'est comme si de tels emplois « ne montraient pas leur signification lexicale »¹¹. D'ailleurs, d'un point de vue heuristique, il semble que, avec de tels emplois, toute forme de contrainte semble difficile à faire émerger. Mais ne peut-on alors renverser le questionnement ? Ainsi, plutôt que se demander ce que le référent/objet du monde nous dit de la signification lexicale (sans doute, pas grand chose), ne peut-on chercher à comprendre ce que la signification lexicale nous apprend de notre rapport au référent en question¹² ?

Qu'est-ce qu'une épaule ?

Commençons par citer deux définitions lexicographiques. Le *TLF* donne, pour le sens 1 de *épaule*, « partie supérieure du bras (articulation de l'humérus) se rattachant au thorax » quand le *Lexis* énonce « partie du corps humain par lequel le bras s'attache au tronc ». Ces définitions mettent en avant une réalité extralinguistique évidente : l'épaule est une articulation et, à ce titre, constitue un lien entre deux autres parties du corps (le buste et le bras).

Pourtant, d'un point de vue plus strictement linguistique, ces notions d'articulation et de lien ne ressortent pas réellement. En témoigne l'absence de toute expression ou collocation les mettant en jeu (cf. Bertin, 2018 : 348-349). Nous postulons donc que ces notions sont moins cruciales pour cerner la signification lexicale du nom *épaule* qu'elles ne le sont pour décrire son référent (propriétés intrinsèques chez Cadiot et Nemo).

11. Nous remercions Dominique Legallois pour cette formulation, qu'il nous a suggérée.

12. Ce parti pris doit beaucoup aux travaux de Cadiot et Nemo sur les propriétés in/extrinsèques (1997 a et b).

Nous adoptons ici la logique de Picoche (1995 : 123) qui, définissant le sens 1 du nom *cœur*, renonce à formuler « qui règle la circulation du sang »¹³ au motif que cette « relation entre *cœur* et *circulation du sang* n'est lexicalisée par aucune locution ou association banale dans la langue française ».

Une autre dimension émerge, en revanche, qu'on peut illustrer par l'énoncé suivant :

(23) Et puis on se retrouve parfois assis épaule contre épaule avec un inconnu gêné au début.

Dans cet énoncé, c'est la notion de saillance qui se fait jour. Il semble que l'épaule soit envisagée comme une partie du corps *proéminente*, qui *ressort*. En (23), c'est cette saillance qui conduit à un contact involontaire, vécu comme gênant. Par comparaison, une expression comme *joue contre joue* ne témoigne d'aucune saillance de la joue mais d'un rapprochement parfaitement *désiré*, dans le cadre d'une danse, par exemple. Si cette saillance conduit au contact, elle fait également parfois écran :

(24) Paul lit par-dessus l'épaule / ??le dos / ?la tête / ??le corps de Marc.

Par ailleurs, cette notion de saillance affleure dans des expressions plus ou moins figées :

(25a) Paul a les épaules tombantes/basses.

(25b) Paul baisse/hausse les épaules / roule des épaules.

Et la saillance permet d'envisager une forme de soutien :

(26) Paul pleure sur l'épaule de Marie. [reprise de l'énoncé 11]

Dans ce dernier cas, on retrouve l'idée développée à la section précédente selon laquelle *épaule* renvoie à une force sur laquelle s'appuyer. Or, cet appui est rendu possible par le caractère saillant de l'épaule (partie du corps) : en ressortant du reste du corps, les épaules offrent un *appui*.

13. Picoche préfère le prédicat « (qui) bat dans notre poitrine ». Cf. également Bertin (2019).

Cette saillance rend également possible le coup d'épaule (par comparaison, on n'aurait pas **un coup de dos* ou **un coup de joue*). Dans un sens tout à fait physiologique, on trouve cette expression, notamment dans des contextes où il s'agit d'ouvrir une porte avec violence :

(27) *Elle se mit à quatre pattes pour hurler de douleur, la tête cognant contre le carrelage froid. Elle courut vers le bureau du docteur dont elle défonça la porte d'un coup d'épaule. Elle fit voler les dossiers jusqu'à tomber sur le sien.*

Le coup d'épaule est aussi un moyen de soulever quelque chose :

(28) Paul soulève le quartier de viande d'un grand coup d'épaule¹⁴.

Là encore, le coup d'épaule permet de mettre en œuvre une force pour surmonter un obstacle. Quand cette idée est absente, le recours à l'épaule semble moins naturel. C'est ce qu'illustrent les contrastes suivants :

(29a) De rage, Paul mit un coup de poing / de tête / de pied / ?d'épaule dans la porte.

(29b) La porte était entrebâillée, Paul l'ouvrit d'un coup de pied / ?d'épaule.

En (29a), il ne s'agit pas de s'appuyer sur la saillance de la partie du corps pour arriver à quelque chose mais simplement de manifester une colère. En (29b), la porte, déjà ouverte, n'offre pas de résistance : le recours au coup d'épaule se révèle excessif, disproportionné (à moins d'imaginer un contexte spécifique où Paul, aux bras chargés d'un paquet volumineux, doit se servir de son épaule pour pousser la porte).

Pour terminer, notons que les dictionnaires nous apprennent que, dans un sens figuré, *donner un coup d'épaule à quelqu'un* signifie *aider quelqu'un* (cf. le dérivé *épauler*). Si l'expression n'est pas aussi courante que *donner un coup de main*, elle n'en valide pas moins le principe d'une épaule perçue comme une partie du corps qui fait soutien.

Ces différentes observations, en cohérence avec les éléments dégagés à la section précédente, nous conduisent à envisager l'épaule

14. Cf. les expressions *épaulé* et *épaulé-jeté* dans le domaine de l'haltérophilie.

comme une « partie du corps *saillante* (i.e. qui dépasse) sur laquelle on peut potentiellement s'appuyer pour mettre en œuvre une force ».

Qu'est-ce qu'un dos ?

Par contraste, on partira du constat que, là où l'épaule se révèle saillante, le dos est caché. En effet, le dos est souvent envisagé comme l'« arrière » du corps. En français, cette idée se traduit par l'emploi très courant de la locution prépositionnelle *au dos de*. On la retrouve en anglais, par exemple, où *back* désigne le dos (corps), comme la partie arrière d'une chose, ainsi qu'en wolof, où le nom *ginnaaw* peut se traduire *dos* (partie du corps), *puisque* (conjonction) ou, précisément, *derrière* (préposition) – cf. Robert (1990).

Ce point de vue topologique, très concret, conduit à une interprétation plus figurée. Comme on ignore ce qui se passe dans notre dos, les choses se font à notre insu et donnent lieu à une forme de passivité :

(30a) *Le plan de Neji était simple, il devrait passer dans le dos de ses adversaires.*

(30b) *Son frère était mort sur le coup, une balle tirée dans le dos à bout portant.*

La notion topologique d'arrière est moins évidente dans les emplois renvoyant au monde animal. Le dos d'un mammifère ou d'un poisson, du point de vue humain, est plutôt au-dessus que derrière. Ce qui est commun avec l'homme, c'est que c'est bien la partie du corps qui subit (cf. l'expression *manger la laine sur le dos*). Notamment, le dos de l'animal porte le poids du fardeau :

(31) *Paul voyage à dos d'âne / de cheval / de chameau / d'éléphant.*

De tels emplois n'excluent d'ailleurs pas l'être humain :

(32) *Ces sacs de ciment sont transportés à dos d'homme. [cf. la fonction de portage]*

Ce dernier énoncé attire l'attention sur un autre aspect. Le dos est également une partie du corps à laquelle on a mal : le mal de dos est d'ailleurs parfois présenté comme le mal du siècle. D'un point de vue plus linguistique, il est intéressant de constater que les expressions *mal*

au/de dos (759 et 1518 occurrences respectivement dans *frWaC*) sont bien plus courantes que leurs équivalents avec *épaule* (on ne trouve que 38 occurrences de *mal à l'/aux épaule/s* et aucune de *mal d'/des épaule/s*).

Finalement, les observations précédentes conduisent à envisager le *dos* comme « une partie du corps qui subit (et avec laquelle les choses se passent à notre insu), voire à laquelle on a mal », ce qui est cohérent avec les éléments de signification lexicale dégagés précédemment.

Encore des *dos* et des *épaules*

Au-delà des dénominations de deux parties du corps, les noms *dos* et *épaule* ont d'autres emplois dénominatifs¹⁵ qui entrent dans ce que Landheer (2002 : 288) appelle « des métaphores anthropologiques à fonction dénominative ». Il explique : « des mots polysémiques [...] désignent d'une part une partie de notre corps et d'autre part un objet qui y ressemble : *le dos d'un livre, les dents d'un peigne, les bras d'une rivière* ». La dimension dénominative s'ancre dans le principe des « métaphores mortes [...] qui ne se reconnaissent plus guère comme telles ». Landheer précise qu'on « parle parfois de catachrèse » dans ce cas.

Il s'agit généralement de dénominations « techniques » qui peuvent parfois faire partie d'un vocabulaire assez spécialisé. Le cas n'est pas rare : sur les 77 noms de parties du corps humain que nous avons étudiés (cf. Bertin, 2018 : 207), 62 présentent au moins une acception de ce type.

Cette fonction d'étiquetage dénominatif et le caractère éteint de la métaphore rendent *a priori* difficile tout écho à la signification lexicale des mots comparés. Ainsi, quelle singularité sémantique espérer dégager dans des emplois où *dos* et *épaule* désignent tous deux la partie d'un vêtement ?

Pourtant, comme nous l'avons fait précédemment, il nous semble intéressant d'interroger en quoi les éléments de stabilité sémantique dégagés sur la base d'autres emplois peuvent éclairer certains emplois dénominatifs « techniques ».

Commençons par des emplois de *dos*, très courants. Dans *le dos de la chaise*, on retrouve (un peu comme pour le *dos* d'un animal) le principe d'une partie d'un objet qui soutient un fardeau. Ici, il s'agit du poids de

15. La dénomination est, selon la définition de Kleiber (1984 : 80), « l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable ».

la personne qui s'adosse. On peut difficilement considérer que la chaise « souffre » ou « subit » mais on peut admettre que cette dénomination est en cohérence avec ce point de vue (puisque la chaise « soutient passivement le poids d'une partie du corps »).

Pour *le dos de la lame / feuille / maison / du livre*, on retrouve l'idée d'un positionnement arrière : la partie désignée est envisagée comme étant située « derrière » une partie avant. Mais, comme le précise le *DEC*, dans le cas d'un objet, cette partie postérieure est aussi (ou surtout ?) « la partie opposée à la partie fonctionnelle »¹⁶. Autrement dit, le dos de la lame, c'est la partie de la lame qui ne coupe pas, le dos de la feuille, le côté de la feuille sur laquelle on n'a pas (encore) écrit et le dos de la maison est situé à l'opposé de la façade par laquelle on entre...

Pour illustrer cette idée, le *DEC* livre deux contraintes d'emploi significatives : **dos du camion* et **dos du billet*. De fait, on peut difficilement envisager l'arrière du camion comme non fonctionnel (c'est par là qu'on fait entrer ou sortir les marchandises). Pour *billet*, les choses sont un peu plus compliquées. D'abord, il faut voir que la contrainte ne vaut sans doute que pour *billet de banque*. En effet, un énoncé comme *Paul a écrit son adresse au dos du billet d'avion / de concert* ne pose pas de difficulté particulière : ces billets sont des documents imprimés (souvent sur une face) qui s'apparentent à une feuille dont le côté écrit est fonctionnel. Cela dit, à bien les observer, les billets de banque présentent aussi deux côtés distincts dont l'un peut s'envisager comme la face et l'autre le dos. Ce qui explique sans doute qu'on trouve cette occurrence de *dos du billet* (de monnaie locale) dans *frWaC*¹⁷ :

(33) *Il y posait les bases de la Monnaie Franche technique locale qui n'est pas vraiment une monnaie puisqu'on ne peut pas la thésauriser. Celle-ci, pour tourner plus vite et fertiliser au mieux le corps économique, perdait 1 % de son montant, à date mensuelle fixe ; perte qu'il fallait compenser par un timbre de 1 % collé sur le dos du billet pour qu'il puisse circuler.*

Comment justifier alors la contrainte du *DEC* ? Elle reflète probablement l'idée que, dans une utilisation normale du billet de banque, celui-ci ne présente effectivement aucun côté plus fonctionnel que

16. Nous renvoyons ici à l'étude de Roulon-Doko (2003) sur le nom gbayá *nú* (qui désigne notamment la bouche humaine) où l'auteure exploite cette idée de « partie fonctionnelle ».

17. Il y en a même 7 dans *Linguee*.

l'autre. Car, à l'inverse d'un billet d'avion ou de concert, quand on donne un billet de banque (pour payer), on ne veille pas à le donner en présentant une face plutôt qu'une autre. De ce point de vue, aucun *dos*, effectivement, ne s'oppose à une face fonctionnelle : il n'est pas orienté dans son utilisation.

L'emploi figuré suivant confirme ces observations :

(34) *Là on est plutôt gâtés, avec ce journaliste russe qui n'y va pas avec le dos de la cuillère.*

Dans une telle expression, on sous-entend bien que « le dos de la cuillère » serait peu efficace ou, en tout cas, pas fonctionnel. C'est précisément parce qu'on n'utilise pas le dos de la cuillère mais sa partie fonctionnelle qu'on arrive à quelque chose de tangible.

Dans ces emplois catachrétiques, on voit comment le nom *dos*, sans désigner une partie qui subit (au sens de la souffrance qu'on trouve dans les emplois humains, figurés ou non), renvoie à une partie non fonctionnelle, qui se révèle passive.

Pour *épaule*, les emplois de ce type sont plus spécialisés. D'après le *GR*, le nom peut désigner, dans le domaine de l'alpinisme, une « plate-forme, [un] replat sur une arête ». Or, on peut précisément l'envisager comme une forme de saillance (horizontale) dans la paroi (verticale) qui peut servir de soutien pour la suite de l'ascension. Autre emploi : toujours d'après le *GR*, le nom *épaule* peut désigner la « partie arrondie de l'avant de la coque qui forme un léger renflement destiné à permettre au bateau de bien aller à la lame ». On retrouve ici l'idée d'une saillance (« renflement ») qui, à l'inverse du *dos*, se révèle fonctionnelle : elle participe de la force dont a besoin le navire pour fendre les flots.

Ces deux exemples permettent d'envisager des emplois catachrétiques du nom *épaule* où on retrouve à la fois l'idée d'une saillance (tout à fait concrète) et le principe d'un support qui permet d'exercer une force.

Conclusion

Nous avons proposé une étude sémantique des noms *dos* et *épaule*. Celle-ci, focalisée sur le contraste entre les deux noms, reste incomplète, mais elle a permis de dégager des éléments susceptibles de rendre compte de la signification lexicale de chacun de ces deux noms.

Sur le plan méthodologique, sans perdre de vue le point de vue lexicographique toujours éclairant, nous sommes parti de l'observation des usages afin d'observer des co-occurrences, des collocations ou des figements et mettre au jour des contraintes d'emploi rendant compte de la singularité sémantique des deux noms considérés.

Comme on l'a vu, pour éviter une interférence avec une perception trop immédiate des référents concrets, ce sont plutôt les emplois figurés qui ont servi de point de départ pour identifier des ingrédients sémantiques pertinents (cf. par exemple les notions opposées de « soumission » pour *dos* et de « force » pour *épaule*).

Dans une seconde étape, nous sommes revenu aux référents concrets de *dos* et *épaule* en distinguant les parties du corps et les objets techniques que ces deux noms, précisément, *dénomment*. Nous avons tenté de relier les éléments de signification lexicale dégagés précédemment à un certain rapport que les locuteurs entretiennent avec ces référents et dont la langue porte la trace.

Ce faisant, nous avons validé des éléments de signification pertinents pour l'ensemble des emplois de *dos* et *épaule*. Le pôle d'invariance ainsi mis au jour permet de rendre compte de la stabilité sémantique de ces deux noms par delà leur variation de sens en contexte (*i.e.* leur polysémie). Ainsi, à rebours des définitions lexicographiques qui rendent compte de la polysémie de manière « éclatée » (ce qui peut correspondre à une légitime exigence des usagers, nous en convenons volontiers), cette étude cherche à en donner une présentation « unifiée ».

Références bibliographiques

ATILF, 2004, *Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, Nancy : Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française. atilf.atilf.fr (consulté le 09/04/2020).

- Bertin, T., 2018, *La polysémie des noms de parties du corps humain en français – Analyse sémantique de artère, bouche, cœur, épaule et pied*, thèse sous la direction de L. Gosselin, Rouen-Normandie.
- Bertin, T., 2019, « De l'invariance du cœur », *L'information grammaticale*, 162, 27-33. <https://doi.org/10.2143/IG.162.0.3286711>
- Bertin, T., à paraître, « *Colin a le front de venir à cette réunion – Une construction avec nom de partie du corps humain* ».
- Cadiot, P. et Nemo, F., 1997a, « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, 113, 24-34. <https://doi.org/10.3406/lfr.1997.5367>
- Cadiot, P. et Nemo, F., 1997b, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French Language Studies*, 7(2), 127-146. <https://doi.org/10.1017/S0959269500003628>
- Dubois, J. (dir.), 2008, *Le Lexis, dictionnaire érudit de la langue française*, Paris : Larousse.
- Fraith, P., 2005, « Sens lexical et usage », in P.-Y. Raccah (dir.), *Signes, langues et cognition*, Paris : L'Harmattan, 134-155.
- Franckel, J.-J. et Lebaud, D., 1992, « Lexique et Opérations – Le lit de l'arbitraire », in *La théorie d'Antoine Culioli – Ouvertures et incidences*, Paris-Gap : Ophrys, 89-105.
- Gosselin, L., 1996, « Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique », *Intellectica*, 22, 93-117.
- Kilgarriff, A., Baisa, V., Bušta, J., Jakubiček, M., Kovář, V., Michelfeit, J., Rychlý, P. et Suchomel, V., 2014, « The Sketch Engine: ten years on », *Lexicography ASI/ALEX*, 1, 7-36. <https://doi.org/10.1007/s40607-014-0009-9>
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relation dénomminative », *Langage*, 76, 77-94. <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1496>
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Villeneuve-d'Ascq : PU Septentrion.
- Landheer, R., 2002, « Le rôle de la métaphore dans le métalangage linguistique », *Verbum*, XXIV(3), 283-294.
- Mel'čuk, I. (dir.), 1988, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain Volume 2*, Montréal : PU Montréal.
- Meunier, A., 1984, « Une construction à prédicat nominal : *Luc a l'audace de mentir à Léa* », *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 9, 267-284.
- Milner, J.-C., (1989) 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris : Le Seuil.
- Picoche J., 1995, « Combien y a-t-il de cœur(s) en français ? », *Langue française*, 105, 120-125. <https://doi.org/10.3406/lfr.1995.5298>
- Picoche, J. et Rolland, J.-C., 2002, *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Rey, A. et Catach, L. (dir.), 2013, *Le Grand Robert*, Paris : Le Robert.
- Robert, S., 1990, « “Puisque” et “le dos” en wolof – tempête dans le signifié », *Le Gré des langues*, 1, 82-92.

Roulon-Doko, P., 2003, « Les parties du corps et l'expression de l'espace », in Robert, S. (dir.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation (Polysémie, recatégorisation et échelles syntaxiques)*, Louvain : Peteers, 73-86.